

# TOURNÉE NATIONALE

AVANT-PREMIÈRES DU FILM

# YALLAH GAZA

AVEC UN GROUPE DE

# DABKÉ DE GAZA

AVEC LE SOUTIEN DE L'ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITÉ, DE L'UNION JUIVE FRANÇAISE POUR LA PAIX,  
DE CULTURE DE PALESTINE ET DE GAZA STORIES



**UJFP**

UNION JUIVE FRANÇAISE POUR LA PAIX  
الإتحاد اليهودي الفرنسي من أجل السلام  
ההתאחדות היהודית הצרפתית למען השלום

**GS** Stories  
**GAZA**



Hérisson Rebelle Production



# SOMMAIRE

## Le film

- Présentation
- Affiche
- Synopsis
- Note d'intention
- Traitement narratif
- Presse

## Le dabké

- Présentation
- Les danseurs

## La tournée

- Les objectifs
- L'organisation
- Les dates
- Le budget

## CONTACTS

[DAKBEH2023@gmail.com](mailto:DAKBEH2023@gmail.com)

# YALLAH GAZA

DOCUMENTAIRE (101 MINUTES) RÉALISÉ PAR  
ROLAND NURIER

## ÉQUIPE DU FILM

Auteur et Réalisateur	Roland Nurier
Chef Opérateur Europe	Jérémie Baré
Cadreur, lumière, preneur de son	Olivier Epp
Chef Opérateur Gaza	Iyad Alasttal
Cadreur Gaza	Khaled Tuaima
Preneur de son Gaza	Nabil El-Hadhoud
Assistant coordinateur Gaza	Montasser Alsabe
Montage	Mikaël Riffart
Mixage	Thomas Besson
Directeur de Production	Yoann Nurier
Production	Hérisson Rebelle Production
Distribution	Hérisson Rebelle Production

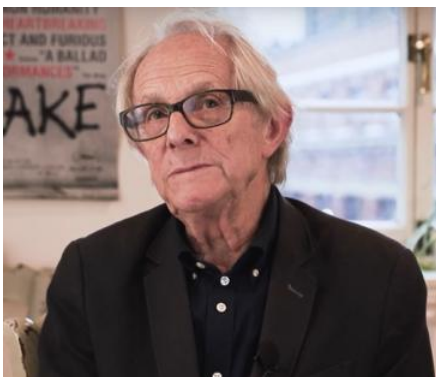


Hérisson Rebelle Production



## INTERVENANTS

ABEER HAMAD : Artiste franco-palestinienne  
FALESTEEN RUSRUS : Directrice Département de français Université AlAqsa de Gaza  
JEAN-PIERRE FILIU : Historien, Professeur à Sciences-Po Paris, auteur du livre « Histoire de Gaza ».  
HASSAN ALBALAWI : Membre de l'OLP, Conseiller à la mission de Palestine auprès de l'Union Européenne  
THOMAS SUAREZ : Auteur du livre « Comment le terrorisme a créé Israël »  
GASSAN WISHAH : Historien de Gaza  
SYLVAIN CYPEL : Journaliste, spécialiste d'Israël et des Etats Unis.  
KEN LOACH : Réalisateur britannique  
ASMAA TAYEH : Directrice des opérations de l'association « We are not numbers »  
MAHMOUD DIEFALLAH ABU DEEB : Habitant de Gaza  
MATHIAS SHAMALI : Responsable de l'UNRWA à Gaza  
ELEONORE BRONSTEIN : Chercheuse franco-israélienne, co-fondatrice de l'association De-Colonizer  
RONNIE BARKAN : Dissident israélien antisioniste  
YONATAN SHAPIRA : Ancien pilote de l'armée de l'air israélienne  
AHMED ABU RUTAIMA : Chercheur, Journaliste, Initiateur des « marches du retour »  
WAHID ABU SHAHAMA : Professeur de Dabké  
CHRISTOPHE OBERLIN : Chirurgien, Universitaire  
BASSEM NAIM : Membre du Hamas, ancien ministre de la Santé, Responsable des relations internationales  
LEILA SEURAT : Docteur en science politique, auteur du livre « Le Hamas et le monde »  
GILLES DEVERS : Avocat mandaté par la Palestine auprès de la Cour Pénale Internationale  
AMIRA AL QUEREM : Habitante de Gaza  
ZAKARIA BAKER : Ancien pêcheur, Défenseur des droits des pêcheurs de Gaza  
NAFEZ ZAKI ABU TUAIMA : Agriculteur de Khan-Younis (Gaza)  
MOUTASSEM ELIWA : Responsable de la pépinière solidaire de Gaza  
ELIAS TERZI : Habitant de Gaza City  
HATEM KHRAIS : Docteur, ancien Pharmacien de Gaza City  
SARAH KATZ : Ancienne chercheuse, militante de International Solidarity Movement France  
PIERRE STAMBUL : Porte-parole de l'Union Juive Française pour la Paix  
PERE MUSALLAM : Ancien Prêtre de Gaza , à la retraite  
WISSAM MOHAMED HAMMAD : Travailleuse sociale à Gaza  
IKTIMAL EGHAREB : Travailleuse sociale à Gaza  
IYAD ALASTTAL : Cinéaste de Gaza  
MARYAM ABU DAQQA : Responsable pour Gaza du FPLP, Front Populaire de Libération de la Palestine  
ALAA AL AMOUR : Educatrice sportive à Gaza  
EITAN BRONSTEIN APARICIO : Israélien, co-fondateur de l'association De-Colonizer



« J'ai vu la bande annonce de « Yallah Gaza ». Je pense que c'est un film très important que vous faites. L'une des raisons pour laquelle l'oppression de Gaza continue est que les gens ne savent pas à quoi ressemble la vie quotidienne à Gaza. Ce que vous décrivez dans le film est très important. Je suis plein d'admiration pour ce projet. Je suis sûr que ce sera un succès et ça doit être un succès. Bonne chance Roland. »

Entretien avec **Ken Loach**, Réalisateur britannique. Londres le 24/10/2022.

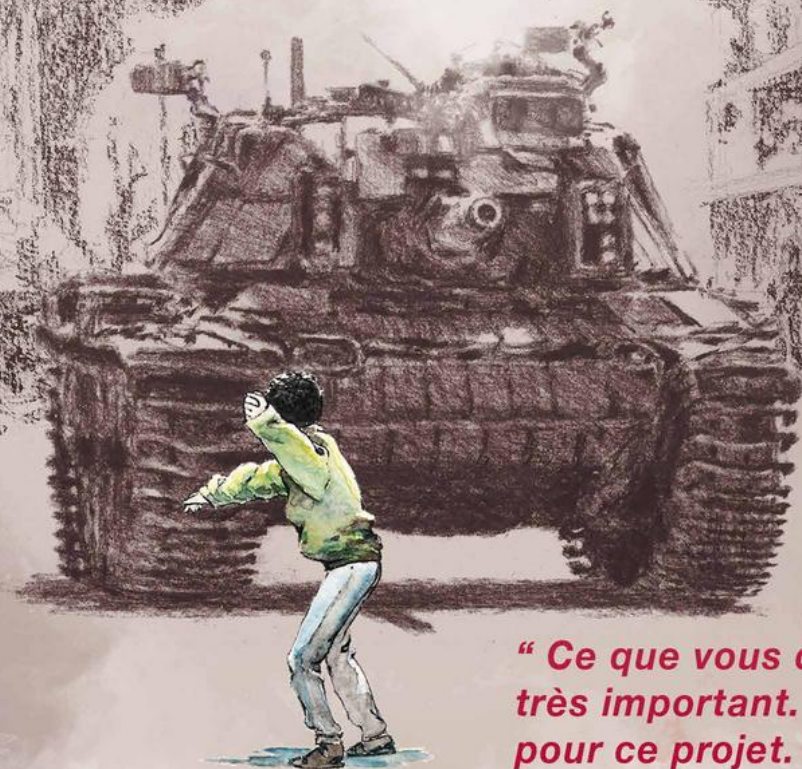


APRÈS « LE CHAR ET L'OLIVIER, UNE AUTRE HISTOIRE DE LA PALESTINE »  
LE NOUVEAU FILM DOCUMENTAIRE DE ROLAND NURIER

# YALLAH GAZA

POUR DÉMYSTIFIER LES PRÉJUGÉS

يَا لاه غزّة



*“ Ce que vous décrivez dans le film est très important. Je suis plein d’admiration pour ce projet. ”*  
Ken Loach



Photo : YALLAH GAZA

## SYNOPSIS

La bande de Gaza est un territoire palestinien de 360 km<sup>2</sup> où s'entassent plus de 2 millions d'êtres humains. La population est régulièrement bombardée, maintenue dans une terreur permanente et sous blocus terrestre, maritime et aérien israélien.

Comme si on leur refusait toute humanité, Gaza se sent abandonné du monde mais... n'abandonne pas.

Le film témoigne de « cette rage de vivre » par une plongée dans la société gazaouie et tente de comprendre comment on en est arrivé là.

Yallah Gaza aborde les aspects historiques, géopolitiques, parle de sionisme, de politique interne palestinienne, de Droit International, et des motifs d'espoir gazaouis pour paraphraser le grand poète palestinien Mahmoud Darwich : « Nous souffrons d'un mal incurable qu'on appelle l'espoir ».



YALLAH GAZA, UN FILM DOCUMENTAIRE POUR COMPRENDRE LA SITUATION À GAZA.

## **LES PAROLES DU RÉALISATEUR :**



Après 2 voyages dans les territoires occupés (Cisjordanie), j'ai voulu comprendre et appréhender les palestiniens de Gaza, territoire isolé du reste de la Palestine et sous blocus total israélien depuis 2007.

La ville de Gaza (qui a donné son nom à ce bout de territoire) a vraisemblablement été fondée vers 1500 av. J.C. La Bible fait de nombreuses mentions de Gaza, partie intégrante de la Palestine qui a enfanté le Christianisme. On retrouve le nom de Gaza dans la fameuse épopée de Samson et Dalila.

Gaza a toujours été un carrefour de peuples et de culture.

Trois guerres menées par Israël, ces dernières années faisant des milliers de morts et de blessés majoritairement dans la population civile, n'ont visiblement pas altéré la résilience des gazaouis qui reste un modèle de résistance. Mais comment est-ce-possible ?

J'observe que, bien que sous perfusion d'aides internationales, malgré une pauvreté importante, un taux de chômage de plus de 50 %, les palestiniens de Gaza continuent de vivre ou de survivre grâce à un courage et une abnégation qui force le respect des observateurs.

La société y est encore structurée et organisée mais pour combien de temps ?

Les palestiniens de Gaza vivent sous administration du Hamas. Ils subissent les tensions intra-palestiniennes, et continuent cependant de faire société.

Mais ont-ils le choix ?

Yallah Gaza tente de comprendre comment « fait-on pour vivre presque normalement » lorsque l'occupant vous refuse les droits humains les plus élémentaires.

Le film appréhende cette lutte quotidienne pour que le désespoir ne s'installe pas et comment se transmet de génération en génération cette flamme de la culture et de la terre ?

Yallah Gaza témoigne de cette « rage de vivre ».

Et si les palestiniens de Gaza n'étaient « qu'un peuple normal qui vit dans un environnement totalement anormal ! »

Il m'a été impossible de rentrer à Gaza. Le film est donc réalisé, pour la partie Gaza, en étroite collaboration avec un chef opérateur gazaoui francophone Iyad Alasttal (Réalisateur, documentariste, créateur de la série « Gaza stories »).

L'équipe française a réalisé les séquences en Europe et toute la post-production.

# TRAITEMENT NARRATIF, VISUEL ET SONORE



Le film propose plusieurs axes dans sa trame narrative :

- Un rappel historique des grands jalons qui ont façonné le Moyen-Orient tel que nous le connaissons aujourd'hui, l'évolution de la politique israélienne depuis 1948 à l'égard des palestiniens et la particularité de la bande de Gaza.
- Des témoignages de citoyens gazaouis, de la société civile acteurs de la vie économique, éducative, sanitaire et sociale, culturelle, sportive, attestant ainsi de la vitalité de la population.  
Exposer les difficultés quotidiennes, amplifiées par l'enfermement et les traumatismes dus aux fréquents bombardements.  
Ces citoyens-gazaouis se livrent sans réserve face caméra. Nous avons capté leurs sourires, leurs colères et leurs angoisses.
- Des témoignages de Responsables politiques palestiniens de tous bords.
- Un regard sur la communauté chrétienne de Gaza
- Les questions de Droit International et les plaintes en cours pour « crimes de guerre » à l'encontre d'Israël auprès de la Cour Pénale Internationale sont développées par des Juristes, des experts connaissant parfaitement les dossiers.
- Les points de vue critiques et complémentaires d'Israéliens, mais aussi de journalistes, d'historiens spécialistes de Palestine-Israël

Le film assume un fil conducteur composé de jeunes danseurs et danseuses de Dabké (danse traditionnelle orientale) réalisant une chorégraphie sur et dans des immeubles en ruines d'un quartier de Gaza suite à une des multiples destructions perpétrées par l'armée israélienne.

Des citations marquantes et maintes fois vérifiées participent aux respirations du film.

**« Gaza est une terre où les « droits » considérés comme acquis ailleurs ne sont ici que des espoirs, un espace où ses habitants souhaitent parfois ne plus y vivre, mais en même temps, elle leur manque s'ils la quittent. »**

(Une citoyenne palestinienne de Gaza)



Photo : Radio Calade 17/01/2023

ITW **Radio Calade** émission du Mardi 17/01/2023 « Palestine ici, Palestine là-bas »

Mabrouk Lazreg reçoit Roland Nurier, réalisateur.

Ils parlent de son second documentaire "Yallah Gaza" après la sortie il y a quelques années de son premier film "Le Char et l'Olivier, une autre histoire de la Palestine".

**Extrait des paroles du réalisateur lors de l'émission radio :**

"Gaza, c'est un territoire palestinien autonome par la force des choses qui fait 40 km sur 12 où on a une population d'un peu plus de 2 millions de personnes qui sont complètement fermées par le blocus israéliens sur son grand côté et sur le petit côté en vertu entre un accord de sécurité entre Israël et Égypte, enfermé par l'Égypte.

On a une population complètement enfermée qui ne peut sortir qu'au compte-gouttes selon le bon vouloir de l'armée israélienne. Donc effectivement certains Gazaouis peuvent avoir un permis de travail pour travailler en Israël.

C'est très compliqué pour eux, ils passent des heures et des heures d'attente au premier contrôle pour aller travailler tous les jours quand ils le peuvent, car Israël peut subitement décider de fermer les frontières.

Donc c'est très compliqué pour eux de sortir et moi ce qui m'intéressait, c'était de raconter leur histoire et de témoigner de cette force de vivre cette envie, de continuer, de témoigner, de développer leur culture de s'éduquer parce que je le rappelle, c'est d'ailleurs dit dans le film, que la société des Gazaouis fait partie des plus éduquées du monde parce que les parents se saignent pour envoyer leurs enfants à l'école et malheureusement ces gamins quand ils ont du Bac+3-4-5, c'est courant à Gaza, il n'y pas beaucoup de travail évidemment (60 % de chômage) donc certains essayent d'avoir des visas pour sortir ou tout simplement pour avoir une vie meilleure mais quand même la majorité reste dans le territoire car ils pensent qu'un jour ils auront leur liberté et qu'il faudra construire ce territoire qu'on leur refuse.

C'est donc tout cela que j'ai voulu raconter dans Yallah Gaza, leur donner la parole, témoigner de leur rage de vivre. Il y a un symbole très fort dans le film, quand on voit ses ados danser sur les ruines suite aux bombardements de mai 2021, on a tourné une scène scénarisé d'ados qui danse sur les ruines avec une joie de vivre afin de perpétuer cette culture au travers du Dabké qui est une danse traditionnelle très connue en Palestine."



# LA TROUPE DE DABKÉ



La danse dabké est une danse traditionnelle populaire dans plusieurs pays du Moyen-Orient, y compris la Palestine. Elle est souvent associée aux célébrations et aux fêtes, et est généralement exécutée en groupe, avec des danseurs se tenant par la main et formant une chaîne.

La danse dabké en Palestine est souvent accompagnée par des instruments traditionnels tels que le oud, le violon et le derbake. Les mouvements de la danse peuvent varier d'une région à l'autre, mais ils incluent généralement des sauts, des mouvements de pieds et des mouvements de hanche.

La danse dabké est souvent utilisée pour célébrer des occasions spéciales telles que les mariages, les baptêmes et les festivals. Elle est également parfois utilisée comme moyen d'expression politique et culturelle pour revendiquer l'identité palestinienne et la lutte pour la liberté et la justice.

Le but de la danse dabké chez les Palestiniens est multifacette. Tout d'abord, c'est une danse qui permet de célébrer les moments de joie et les événements heureux tels que les mariages, les fêtes religieuses et les célébrations communautaires. Elle permet également de renforcer les liens sociaux entre les membres d'une communauté en les réunissant autour d'une activité commune.

De plus, la danse dabké est également utilisée comme moyen d'expression culturelle et politique par les Palestiniens. Elle permet de mettre en avant l'identité palestinienne, de revendiquer leur patrimoine culturel et de maintenir leur lien avec leur terre et leur histoire. Elle est parfois utilisée comme une forme de résistance culturelle face à l'occupation et à la domination culturelle imposées par les puissances coloniales.

En somme, la danse dabké est un élément important de la culture et de l'identité palestinienne, qui permet de célébrer, de rassembler et de revendiquer, tout en étant une forme d'expression artistique et culturelle en soi.

# DANSEURS DE DAKBÉ QUI SOMMES-NOUS ?



Je m'appelle **Mohammed Al-Aloul**,  
j'ai 20 ans.

Étudiant universitaire au  
département d'administration de  
finance

Mon loisir préféré, c'est le Dakbé et  
le football.



Je m'appelle **Carole Khristo**,  
j'ai 16 ans.

Depuis mon enfance, je fais le  
Dakbé dans l'église à Gaza,  
parce que je crois que la danse  
de Dakbé joue un rôle important  
pour prouver l'identité et la culture  
palestiniennes.



Je m'appelle **Mohammed  
Saqer**, j'ai 19 ans.

Je pratique la danse folklorique  
palestinienne  
" Le Dakbé" depuis 9 ans.



Je m'appelle **Yasmine Kuhail**,  
j'ai 16 ans.

Je n'ai dansé que sur des petites  
scènes fermées Gaza et dans des  
places locales, mon rêve, c'est  
danser devant tout le monde  
pour prouver l'héritage de nos  
ancêtres.



Je m'appelle **Julia Shuhaiber**,  
j'ai 16 ans.

Danser le Dakbé avec mes  
amis.es de Gaza me fais  
oublier toutes les crises de  
Gaza, quand je fais cette  
danse, je me sens libre, je fais  
sortir tout le stress que j'ai.



# OBJECTIFS DE LA TOURNÉE

Le but des organisateurs est de toucher un nouveau public, qui n'est à priori, pas ou mal informé de la question palestinienne. après les tournées et actions précédentes (Razan, matches de football amputés; "gaza balle au pied", cyclistes) nous nous proposons de cibler les personnes intéressées par les danses folkloriques. en effet, les régions françaises sont riches de ce patrimoine populaire, elles comptent de nombreux groupes et festivals, parfois habitués à échanger avec leurs équivalents d'autres pays.

Chaque fois que cela a été possible, l'étape comporte un projet monté en coopération avec un festival, une association ou un club de danse traditionnelle de la région.



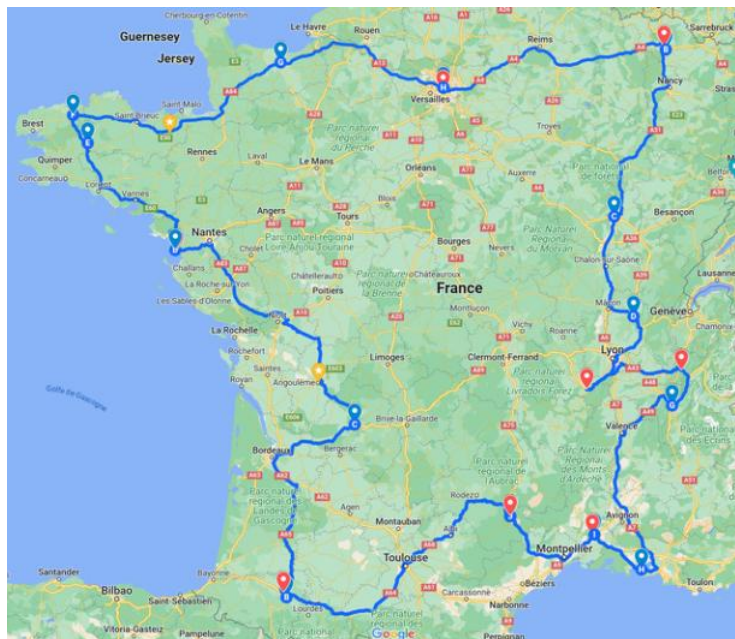


# L'ORGANISATION DE LA TOURNÉE

Une quinzaine de villes parcourues  
en 2 semaines.

## 9 PERSONNES AU TOTAL :

- Cinq danseurs (3 jeunes filles et 2 jeunes gens) du groupe de dabké qui apparaît dans Yallah Gaza.
- Waheed Abu Shahma professeur et animateur du groupe de dabké
- Ahmad Abou Ajwa, caméraman dans l'équipe de tournage à Gaza
- Iyad Alasttal, chef opérateur du film « Yallah Gaza » dans la Bande de Gaza.



- Un accompagnateur/chauffeur (militant français).

Roland Nurier sera présent aux soirées en fonction de ses disponibilités.

**CETTE TOURNÉE SE DÉROULERA DU 15 JUIN AU 1ER JUILLET 2023.**

# DATES DE LA TOURNÉE

DATE	ETAPE
15 JUIN	PARIS
16 JUIN	METZ & THIONVILLE
17 JUIN	DIJON
18 JUIN	BOURG-EN-BRESSE
19 JUIN	SAINT-ÉTIENNE
20 JUIN	CHAMBÉRY
21 JUIN	CHAMBÉRY - FÊTE DE LA MUSIQUE
22 JUIN	GRENOBLE
23 JUIN	MARTIGUES
24 JUIN	NÎMES
25 JUIN	MILLAU
26 JUIN	PAU
27 JUIN	PÉRIGUEUX
28 JUIN	PORNIC
29 JUIN	CARHAIX-PLOUGUER
30 JUIN	MORLAIX
1ER JUILLET	CAEN

# BUDGET DE LA TOURNÉE

Dépenses			Recettes
Visas	800 €	12 000 €	Vos dons
Transports internationaux	9 600 €	1 500 €	Organisateurs
Transports en France	5 000 €	7 500 €	Participations des villes étapes
Hébergements, repas et frais mutualisés	4 600 €		Les villes étapes prennent en charge <b>sauf exception</b> hébergement, restauration et frais d'organisation de l'étape (location de salle, communication locale, etc.)
Imprévus	1 000 €		
<b>Total</b>	<b>21 000 €</b>	<b>21 000 €</b>	<b>Total</b>

## PARTICIPEZ ! FAITES UN DON

Vous permettrez à des jeunes gazaouis de participer à une belle expérience qui, nous l'espérons, marquera leur vie. C'est également un soutien à l'école de Waheed Abu Shamma, exemplaire en ce qu'elle accueille jeunes filles et jeunes gens, qu'ils soient chrétiens ou musulmans.

À travers l'aide à la promotion du film, vous aiderez à une meilleure connaissance de Gaza et de sa population, à rebours des préjugés.

Si vous êtes une **entreprise** ou une **collectivité**, nous pouvons envisager un mécénat ou un sponsoring, local ou national. [Nous contacter](#).

### Pour donner

Envoyer **chèques et espèces**, en précisant l'objet du don, à :

CULTURE DE PALESTINE  
MAISON DES ASSOCIATIONS DE STRASBOURG  
1A PLACE DES ORPHELINS  
67000 STRASBOURG

Ou **donner en ligne**

Flasher ou cliquer sur le QR code



### Fiscalité :

Conformément aux dispositions des articles 200 1° b et 238 bis 1° a du code général des impôts (CGI), les dons effectués par les particuliers ou les entreprises ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu ou d'impôt sur les sociétés.

Un certificat fiscal vous sera remis en vue d'obtenir cette réduction égale à :

- Pour les particuliers : 66 % du montant du don, dans la limite de 20 % du revenu imposable.
- Pour les entreprises l'un des montants suivants :
  - 60 % du montant du don pour la fraction inférieure ou égale à 2 000 000 €
  - 40 % pour la part du don supérieure à 2 000 000 €
  - Cependant, le montant des dons retenus pour le calcul de la réduction ne peut pas dépasser, sur un même exercice, un plafond de 20 000 € ou 0,5 % du chiffre d'affaires annuel hors taxe de l'entreprise donatrice si ce dernier montant est plus élevé.

La légalité de la délivrance de certificats fiscaux par "Culture de Palestine" est garantie par un rescrit fiscal délivré par l'administration en date du 6 Février 2023.